



VILLE DE LEWARDE

Mars 2023

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Le mot du Maire

DENI DE DEMOCRATIE

Madame, Monsieur,

Ce jeudi 16 mars à l'Assemblée Nationale, le gouvernement a dégainé pour la 11^{ème} fois le fameux 49.3, article de la constitution qui prévoit d'adopter le texte de la réforme des retraites sans le vote des parlementaires.

Alors que 70 % des citoyens refusent le projet de réforme et que des millions de personnes se mobilisent pour affirmer que la retraite à 64 ans, c'est NON ; le gouvernement déjà affaibli, car il n'a pas de majorité parlementaire a engagé sa responsabilité au lieu de laisser les députés s'exprimer par le vote.

Lors des manifestations, j'ai rencontré de nombreux citoyens de notre commune avec lesquels j'ai échangé quelques mots. Toutes et tous sont inquiets de l'horizon que l'on veut leur imposer sans demander leur avis. Nous avons le droit de partager le meilleur et partir en retraite à 60 ans et 55 pour les travaux pénibles.

C'est toujours possible, divers dispositifs législatifs le permettent : la motion de censure et le référendum d'initiative partagée (RIP) mais surtout rien ne se fera sans la volonté des citoyens.



Alain BRUNEEL,
Maire

Conseil Municipal du 14 février 2023



Les principales décisions adoptées ont porté sur :

- L'accord pour le versement d'une contribution financière de 500 € destinée à l'achat de générateurs électriques à destination de l'Ukraine.
- Le vote d'opposition au retrait d'Emerchicourt dans le périmètre de la CCCO
- La modification des tarifs de restauration scolaire
- La demande d'implantation d'un abribus à l'arrêt « place des Vésignons » dans le sens Lewarde vers Roucourt.
- Le vote d'une motion de soutien à la défense et au développement de l'hôpital public.

Le compte-rendu de la réunion pourra être consulté en mairie ou sur le site de la commune dès l'approbation du procès-verbal à la prochaine réunion du conseil municipal.

Conseil Municipal du 10 mars 2023

Il a été examiné et voté :

- La validation du compte-rendu du conseil municipal précédent,
- L'attribution d'une aide financière de 500 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) en soutien aux populations victimes des séismes en Turquie et en Syrie,
- L'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif,
- Les tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement du printemps,
- Les salaires du personnel qui encadrera les centres de loisirs du printemps et d'été.

Le compte-rendu de la réunion sera consultable en mairie ou sur son site dès sa validation au prochain conseil municipal.

Les déchets nous préoccupent

Le slogan « *jetez au sol, c'est vraiment pas drôle* » est plus que jamais d'actualité.

Nous faisons un appel citoyen pour que chacun lutte sans relâche contre les marques d'incivilité de personnes qui ne témoignent d'aucun respect pour la propreté de notre ville et de la nature. Ils souillent et polluent en transformant nos rues, notre bois, nos zones naturelles en dépotoir.

Nul ne doit rester insensible à cette calamité.

Un premier engagement est de ramasser papier, plastique ... devant chez soi.

Soulignons que des citoyens s'impliquent davantage en nettoyant dans un périmètre plus large.

La pollution par les mégots nous préoccupe. Fumeurs, à titre personnel, ne jetez pas vos mégots par terre. Des solutions de revalorisation existent, utilisez les cendriers urbains existants ou ramenez ces mégots conditionnés dans des boîtes, des sachets en mairie.

Faisons de nos actions collectives une exemplarité.

Les éco-délégués

A l'école Salengro, Lucine Barre, Lila Bouaboud, Caylan Hautcoeur, Malo Kaluzny, Victoire Lefranc, Justine Leprince, Bastien Piérin, Théo Roggenbock ont été élus par leurs camarades de classe.

Leurs missions s'articulent autour des grands enjeux du développement durable :

Limiter la consommation d'énergie, protéger la biodiversité, éviter le gaspillage alimentaire, réduire et trier les déchets, s'unir pour engager l'école dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Marché

Permettre aux lewardois de se nourrir le plus sainement possible, voilà qui a conduit la municipalité sous la responsabilité de M. André Léger, adjoint à l'environnement, à installer des commerçants ambulants sur la commune.

Calendrier de leur présence

Place Elsa Triolet, M. Xavier Planchon, maraîcher bio exploitant sur la commune, vous propose tous les samedis matin ses produits. M. Christophe Salah est également présent en pâtisserie.

Place Elsa Triolet, chaque mois, Mme Sophie Willot présente les 2^{ème} et 4^{ème} samedis matin des produits d'épicerie fine et M. Jacques Leclercq offre tous les 3^{ème} samedis après-midi, place des Vésignons, une gamme exceptionnelle de fromages.

Tous les mardis après-midi, place Elsa Triolet, Mme Christelle Delannoy, vend crêpes, soupes etc.... et tous les jeudis matin, M. Christopher Gayral, poissonnier, en direct de boulogne, est présent ainsi que M. Planchon

Un nouveau venu au marché le 15 avril au matin, Place Elsa Triolet

M. Emmanuel Majchrzak proposera :

- Des placeks (avec fruits et crèmes sur demande)
- Des coquilles à l'ancienne
- Des pounchkis (beignets) au pruneau, pomme, chocolat, nature.
- Des Mackotchs
- Des znékis (escargots au sucre)

Être clients, c'est maintenir des emplois locaux de qualité.



Environnement

Une commission extra-municipale s'est réunie le vendredi 17 février.

Animée par M. Léger, adjoint au maire, elle a réuni une quinzaine de personnes.

Le contexte des atteintes à l'environnement est inquiétant : pollution de l'eau, de l'air, réchauffement climatique, utilisation et par voie de fait, absorption de produits chimiques néfastes à la santé humaine et animale.

Il est possible d'agir dans le domaine des compétences communales sur la problématique des déchets, la qualité des repas servis au restaurant scolaire, la rénovation ou la création d'espaces et de bâtiments communaux.

Les avancées accomplies dans ces domaines ont fait l'objet d'une présentation bilan.

Des propositions ont été faites :

- Contacter Norvège pour établir les modalités d'implantation d'un composteur collectif pour un immeuble (d'abord) en termes d'expérimentation,
- Implanter plus de poubelles dans la commune,
- Demander à la CCCO d'installer des poubelles de tri aux entrées du chemin des galibots,
- Procéder à un affichage massif visant à lutter contre les déjections canines. La rue de Loffre a été citée en exemple.
- À réfléchir à l'implantation de poubelles enterrées avec la CCCO où c'est possible.

VACANCES DE NEIGE

La municipalité a permis à 8 jeunes Lewardois (3 filles, 5 garçons) de prendre une semaine de vacances, du 11 au 18 février, à la neige.

La participation financière de la commune au séjour permet aux familles d'offrir à leurs enfants des vacances de neige de grande qualité.

Cette session a été ouverte pour des jeunes de 13 à 17 ans. Elle leur a permis de découvrir Châtel et la vallée d'Abondance.

Les jeunes ont pratiqué des activités sportives : luge, conduite de quad, randonnée aux flambeaux et en raquettes, patinoire, mais aussi, parcours d'orientation au milieu de la faune et de la flore, tir à la carabine au laser ...

MEDAILLES DU TRAVAIL

Les médaillés au titre de leur promotion au 1^{er} janvier 2023 ont été invités par la municipalité à la remise de leur diplôme.

La médaille du travail est une distinction honorifique. Elle a pour but de récompenser l'ancienneté de services d'un salarié, la qualité de ses initiatives prises dans l'exercice de sa profession ou ses efforts pour acquérir une meilleure qualification. Le salarié peut faire la demande lui-même.

Sont médaillés :

- D'or Madame Christelle Mielle et Monsieur Serge Karolewicz,
- De vermeil Monsieur Laurent Gressier et Monsieur Rodrigue Delcambre,
- D'argent Madame Chantal Pestourie.

Remise de cadeaux et vin d'honneur ont clôturé cette cérémonie.



Brûlage des déchets verts

Les travaux de jardinage vont reprendre au printemps. Nous rappelons qu'il est strictement interdit, de par la loi, de brûler les déchets verts. Ceux-ci peuvent être collectés ou récupérés en déchetterie.

Le non-respect de ces consignes peut conduire à de lourdes amendes.

La qualité de l'air est préoccupante dans les Hauts-de-France, n'aggravons pas la situation.

Santé

Les perturbateurs endocriniens sont présents dans notre alimentation. Prenons-y garde.

En juillet 2018, l'ONG Générations futures a relevé que 6 résidus de pesticides alimentaires sur 10 étaient des perturbateurs endocriniens. De quoi appuyer encore davantage la thèse de la dangerosité de ces substances pour l'organisme humain.

Dans notre vie de tous les jours, ces substances peuvent être présentes dans nos assiettes, par exemple dans les fruits et les légumes mais aussi dans certaines boîtes de conserve et matières plastiques.

Les fruits et légumes que nous mangeons peuvent avoir été contaminés par de nombreux pesticides. Conséquence d'une culture intensive utilisant de façon excessive des insecticides et produits phytosanitaires. *(Ce qui n'est pas le cas des fruits et légumes issus d'une agriculture biologique).*

Attention également aux fruits, légumes et plantes (thé...) venant de très loin car ils peuvent avoir été exposés à des substances toxiques interdites en France ou en Europe.

La viande, le lait et les poissons ne sont pas épargnés.

Prenons l'exemple des océans pollués par d'innombrables résidus de plastique provenant notamment de bouteilles plastique en décomposition. Ces résidus de plastiques contenant des perturbateurs endocriniens sont ingérés par les poissons et s'invitent ainsi dans la chaîne alimentaire. Le poisson qui sera par la suite consommé par l'homme peut ainsi avoir été contaminé.

Les produits industriels et produits transformés peuvent contenir des substances chimiques utilisés pour leurs propriétés comme des conservateurs, antibactériens, antifongiques...

(Suite dans le prochain journal)

Vigne

Le vendredi 10 février, les élèves de CE1 et CE1/CE2 ont reçu les bénévoles de la confrérie du Clos Saint Rémi au sein de l'école.

Cette matinée a permis d'expliquer aux élèves les différentes étapes de la future collaboration. Une courte vidéo d'une taille de vigne a été projetée suivie d'une démonstration avec des pieds que les bénévoles ont ramenés.

Des photos de la croissance d'une vigne : de la plantation à la vendange ont été présentés. Les élèves ont ainsi appris le vocabulaire spécifique, le cycle des végétaux et découvert les outils nécessaires à l'entretien.

Le vendredi 3 mars, ils ont taillé la vigne. Chaque élève a un cep, à son nom, et sous sa responsabilité.



La mare



Le jeudi 2 mars, les élèves de CE1/CE2 se sont rendus dans le parc Parc du Château.
L'objectif était d'observer l'évolution de la mare.

Celle-ci est remplie.

Les plantes introduites se sont bien développées et leurs premières fleurs devraient bientôt apparaître.



Du côté des associations

En février et mars, encore de nombreuses assemblées générales

FNACA

Cette réunion a eu pour fil conducteur l'insuffisance de reconnaissance par l'Etat des sacrifices des soldats ayant combattu entre 1954 et 1962.

C'est le dimanche 26 février, salle E. Pot, que M. Plutot, président de la section locale de la FNACA (fédération nationale des anciens combattants Algérie-Maroc-Tunisie) a réuni ses adhérents.

Mme Lucas, conseillère départementale, M. Bruneel, maire, accompagné d'une délégation d'élus de la commune, M. Dupuis, président du comité du Douaisis, les présidents des sections de Fressain, Sin-le-Noble, Waziers ont répondu positivement à l'invitation.

M. Plutot, président depuis 1978, a rappelé l'historique de l'association. Il a expliqué à l'auditoire l'importance de la rédaction de dossiers qui permet à des veuves d'obtenir des cartes d'anciens combattants et des aides pécuniaires.

Les veuves d'anciens combattants bénéficient désormais d'une demi-part fiscale supplémentaire.

L'association est présente à tous les rendez-vous patriotiques.

Monsieur Christophe a présenté le bilan positif de trésorerie.

M. Dupuis a exhorté les adhérents à être vigilants pour conserver les droits acquis.

La pension militaire d'invalidité subit de plein fouet l'inflation et le budget alloué aux anciens combattants est en baisse régulière.

M. Bruneel et Mme Lucas ont pris la parole pour exprimer leur soutien aux 36 adhérents et pour souligner leur accord avec les propos des intervenants.



UNION SPORTIVE LEWARDOISE

Le dimanche 12 mars, l'USL gymnastique a accueilli le concours du secteur Cambrai-Valenciennes pour la première fois à la salle omnisports.

111 gymnastes féminines, âgées de 11 ans et plus, des associations de Lewarde, Neuville-St-Remi, Bruille-St-Amand et Feignies, se sont appliquées à présenter devant le jury et le public attentif leurs plus beaux mouvements aux différents agrès.

La municipalité adresse ses félicitations aux gymnastes lewardoises et à leurs entraîneuses pour les bons résultats obtenus ainsi qu'aux bénévoles mobilisés tout le week-end. Leur présence nombreuse a permis l'organisation parfaite de cette importante compétition.



MARCHE SPORTIVE

Le dimanche 26 février, une cinquantaine de marcheurs ont participé à l'initiative de la communauté de Cœur d'Ostrevent. Ils ont parcouru les 8 km proposés au départ du bois avec entrain et bonne humeur. Certains participants se sont initiés à la marche nordique.

La marche, c'est bon pour la santé !



SYNDICAT D'INITIATIVE

Le vendredi 3 mars, Madame Chantal Blas, présidente, a réuni les adhérents de son association en présence de Monsieur le Maire et de nombreux élus.

Trois actions ont marqué l'année 2022 : la réalisation d'une édition de sauvegarde des panneaux patrimoniaux destinés à remplacer les panneaux originaux qui pourraient être victimes du temps, la participation active au grand geste de solidarité pour l'Ukraine, l'implication du syndicat d'initiative, en partenariat avec la municipalité, à la fête saluant les 10 ans du classement du patrimoine minier à l'UNESCO. Des photos ont été accrochées sur le mur d'enceinte du parc du château.

Les rapports moral, d'activité et financier ont été votés à l'unanimité.

Pour 2023, des projets ont été évoqués en particulier une exposition, une sortie à Mers-les-Bains, une visite au musée royal des armées de Bruxelles. Le bureau a été élu dont la présidente Mme Chantal Blas, le secrétaire M. Jean-Bernard Lévêque, le trésorier M. Edouard Borkowski.

PPCL

Le 26 février, Noa Carlier a obtenu le titre de champion du Nord, à La Gorgue, dans la catégorie des benjamins.

Ce titre récompense dirigeants et entraîneurs du club engagés dans une politique sportive volontariste de formation de jeunes pongistes.

Le samedi 11 mars, à l'occasion du tour 4 du Critérium Fédéral de Nationale 2 à Villeneuve d'Ascq et après avoir bataillé contre des adversaires de Caen, Saint-Lo, Béthune, Lille Métropole ..., il est monté une fois de plus sur la plus haute marche du podium. En championnat, Noa évolue déjà, malgré son jeune âge, au niveau régional.



Centre de loisirs sans hébergement

Le centre de loisirs accueillera les enfants de 5 à 14 ans du 17 au 21 avril 2023, de 13h30 à 17h30.

Repas des Aînés

Il aura lieu le dimanche 16 avril à 12h. Les personnes de 65 ans et plus recevront une invitation personnalisée.

Correctif

Un oubli regrettable a été constaté dans le journal de février.

M. Nicotte (Ché Ch'toine), M. Robelin (Boucherie) ont apporté leur savoir-faire au buffet qui a suivi la cérémonie des vœux de M. le Maire et ils n'ont pas été cités.

La rédaction les prie de bien vouloir l'excuser pour cet oubli fâcheux.

DU KÉPI AU CASQUE

Le 16 avril, le « Képi au casque » participera aux portes ouvertes du fort de Salmagne (commune de Vieux-Reng) en tenue de 1940 du 158ème régiment d'infanterie.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Communiqué de l'association qui recherche des bénévoles.

Vous êtes dynamique et souhaitez investir un peu de votre temps dans le milieu associatif ?

Ne cherchez plus !

Même pour une heure de temps en temps, votre disponibilité sera appréciée.

La bibliothèque recherche des bénévoles pour :

- Assurer des permanences
- Proposer et encadrer des ateliers

Prérequis : sourire, humour et bonne humeur

Courriel : bibliotheque.lewarde@gmail.com

Facebook : bibliothèque pour tous Lewarde

Permanences : mercredi de 14 h à 15 h 30 et dimanche de 10 h 30 à 11 h 30

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 15 élus

Urgence, quelle urgence ?

Le gouvernement a pris la lourde responsabilité d'engager un bras de fer avec les organisations syndicales et la majorité des Français sur la réforme des retraites.

Les projections du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) donnent un tableau pourtant optimiste quant à l'avenir du régime par répartition. Quelle mouche a donc piqué M. Macron et sa majorité ?

En écartant toute idée d'un prélèvement sur les profits énormes engendrés dans certains secteurs d'activité (même des milliardaires en ont émis l'idée), le groupe Renaissance s'est coupé de toute avancée progressiste.

Le recul de l'âge de la retraite mettra en difficulté nombre d'institutions moteurs de la République car aujourd'hui, les « jeunes » retraités ont un rôle essentiel dans le fonctionnement de la société. Ils occupent une place particulièrement importante dans la vie familiale, citoyenne, associative, culturelle, syndicale et politique et contribuent à la vie économique du pays.

Qu'en sera-t-il à l'avenir ?

Ce sujet des retraites mis sur la table, uniquement par la volonté du président de la République, amorce la paupérisation des têtes blanches dans leur majorité et occulte tout débat national sur l'état lamentable de notre société dans de nombreux domaines. La politique de « moins d'état, moins de service public » laisse la France en très mauvaise posture.

N'y a-t-il pas d'autres urgences ?

Les concours des fonctions publiques d'état, territorial, hospitalier sont en manque de candidats. De nombreuses places ne sont pas attribuées. Partie visible de l'iceberg, l'école manque d'enseignants car les conditions de travail et les salaires parmi les plus faibles de l'OCDE n'attirent plus, l'hôpital manque de bras (médecins, infirmiers ...)

Les crèches, les EHPAD cherchent désespérément du personnel. La loi grand âge souvent promise est enterrée.

Les salaires ne permettent plus à des millions de Français, victimes de la vie chère, de vivre dignement.

Les collectivités subissent aussi les augmentations des prix comme celle des matériaux, des énergies (pas de bouclier tarifaire) ... et cerise sur le gâteau la baisse des subventions.

Pour couronner le tout, la France est condamnée par l'Europe pour non-respect de ses engagements climatiques.

Décidément, pour notre groupe, les urgences existent mais ne sont pas les mêmes que celles avancées par nos gouvernants.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Tribune non publiée car comportant des propos mensongers et diffamatoires

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 2 élus

Tribune non publiée car comportant des propos mensongers et diffamatoires